



Association Crématisse Touraine et Indre

Association Crématisse de Touraine et de l'Indre

« La Crémation : Un choix, une liberté, un engagement! »

Décembre 2019 N° 23

Un dossier crématisse pour vous aider !

L'idée trottait dans la tête des administrateurs depuis déjà plusieurs années : celle de constituer « un dossier crématisse » comprenant tous les renseignements et les documents utiles avant et surtout au moment du décès afin de guider les proches, les aider dans les démarches inévitables à accomplir et surtout leur éviter un surcroît de tourments dans ce moment douloureux !

La lecture des divers documents qui vous seront livrés pourrait vous inciter d'une part à revoir votre « testament crématisse » en le complétant, d'autre part à réfléchir sur la destination des cendres, les soins de thanatopraxie, les chambres funéraires, le placement en maison de retraite etc et à nous interroger sur ces points. Si c'est le cas, n'hésitez pas à contacter un bénévole de l'association.

Cette pochette sera remise lors de l'assemblée générale de l'association le 28 mars 2020. Nous n'ignorons pas les difficultés rencontrées par plusieurs d'entre vous pour se déplacer et venir jusqu'à nous ; aussi, en 2020 pour remettre ce dossier c'est nous qui irons vers vous.

Pour ce faire, nous prendrons contact par téléphone pour convenir d'un rendez-vous. Je vous demande de réserver le meilleur accueil aux bénévoles de l'ACTI qui vous appelleront sachant qu'aujourd'hui nous sommes très sollicités téléphoniquement par des importuns surtout aux heures des repas.

Ce bulletin vous parviendra début décembre. D'ores et déjà je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et j'aurais une pensée toute particulière pour celles et ceux qui sont seuls ou touchés par la maladie. Prenez-soin de vous !

Nicole TAVARES, présidente de l'ACTI

Où que vous soyez....

Vous rencontrez des difficultés à utiliser votre ordinateur ? Vous avez une adresse e-mail mais avez du mal à gérer votre messagerie ? Vous éprouvez des difficultés à lire sur écran mais n'avez pas d'imprimante ?...

Sachez que vous n'êtes pas seul (13.000.000 de Français seraient en difficulté face au numérique) et qu'il n'y a pas de limite d'âge pour l'apprentissage dans ce domaine !

Où que vous soyez **des solutions existent** :

- L'existence d'un Espace Public Numérique (EPN) d'accès libre, au sein d'une Mairie ou d'un Centre social de quartier,
- Une Maison de Services au Public,
- Une association (ou point) d'information...

Ces structures ont le plus souvent un animateur présent (c'est le cas des EPN) un voire plusieurs intervenants à votre disposition pour vous apprendre à résoudre vos problèmes ponctuels et à mieux maîtriser, à votre rythme, votre ordinateur au quotidien. Dans ces espaces, compréhension, patience et convivialité sont généralement omniprésentes.

Enfin, à défaut d'imprimante, sachez que vous avez la possibilité : d'éditer gratuitement jusqu'à 3 documents par jour dans les EPN ou de vous rendre dans les petits commerces de photocopies, pratiquant des prix abordables (ils peuvent se situer proches des facultés et universités).

Sans hésiter, renseignez-vous sur vos services de proximité, ils existent.

Sylviane Bodichon, Françoise Deletoille

A VOS AGENDAS

2019

Permanences aux Halles de Tours
Salle 104, 1^{er} étage
Mercredi 18 décembre 2019 de 15 à 17h

2020

Permanence aux Halles de Tours
Salle 104, 1^{er} étage
Mercredi 15 janvier 2020 et mercredi 26 février 2020
de 15 à 17 heures

Assemblée générale de l'ACTI
suivie d'un repas en commun et d'une visite du crématorium (selon le nombre de participants).

Samedi 28 mars 2020, de 9h30 à 15h30
Espace de convivialité du crématorium à Esvres.
Un covoiturage est à l'étude.

Assemblée Générale de la FFC à Paris, 16 mai 2020.

Appel de la cotisation 2020

L'assemblée générale du 30 mars 2019 a décidé de reconduire en 2020 la même cotisation qu'en 2019.

Elle est à régler au plus tard le **1^{er} février 2020**.

Respecter cette date c'est d'une part, faciliter la tâche du trésorier, d'autre part, être sûr pour les abonnés à CREMATION Magazine de ne pas avoir d'interruption dans la réception de la revue. 4 numéros par an = 6€

Vous pouvez vous en acquitter

-Soit en envoyant votre chèque accompagné du papillon ci-dessous à l'adresse suivante :

**ACTI chez Mme TAVARES Nicole
24 rue du 8 mai 1945
37150 BLERE**

-Soit en venant aux permanences :

Aux halles de Tours (siège social de l'association)
les mercredis **18 décembre 2019** et **15 janvier 2020** entre 15 et 17h.

Pour les règlements envoyés par voie postale, *la vignette de 2020 sera adressée en même temps que la convocation à l'assemblée générale fin janvier 2020.*

Papillon à joindre ou à recopier

Cotisation avec abonnement (facultatif mais conseillé)

1 personne	24 €	(18 + 6)
Couple :	39 €	(33 + 6)
A partir de la 3^{ème} personne, cotisation par personne :	5,20 €.	

Téléphone fixe: **portable :**

Merci de bien vouloir communiquer votre numéro et votre adresse si vous avez rejoint une maison de retraite.

Email :@.....

En nous communiquant votre email vous disposerez plus rapidement d'informations.

Information

Vous avez fait le choix de la crémation et vous avez peut-être envisagé l'organisation de vos obsèques ? **Avez-vous rédigé par écrit vos volontés ?**

Un écrit est toujours préférable. En confiant un exemplaire de vos volontés en matière d'obsèques et de destination des cendres -« testament crématisiste »- à l'ACTI, c'est l'assurance que votre volonté sera respectée, c'est aussi décharger vos proches du choix de la destination des cendres dans ce moment douloureux.

N'hésitez pas à contacter l'ACTI qui peut vous conseiller dans la rédaction de ce document.

Le 23 octobre 2019, au crématorium de Tours, a été inauguré l'espace de convivialité.

Après quelques imprévus dans son achèvement, l'espace de convivialité, envisagé lors des travaux de redimensionnement du crématorium, avec l'installation d'un troisième appareil de crémation et la mise aux normes du système de filtration des fumées, a pu enfin être inauguré le mercredi 23 octobre dernier en présence des représentants de la ville de Tours, de la Métropole Val de Loire, des Pompes Funèbres Intercommunales (PFI), délégataire de service, de l'ACTI et du Comité d'éthique du crématorium.

Tour à tour, Brigitte Garanger-Rousseau, adjointe au maire, Sébastien Marais, délégué au crématorium pour Tours-Métropole, Marie-Claude Chéramy, directrice générale de PFI, Éric Dreneau, directeur général délégué et Renaud Peters, directeur du Crématorium, se félicitaient de pouvoir enfin disposer d'un espace dédié aux familles, pour un moment de retrouvailles à l'issue de la cérémonie de crémation et dans l'attente des cendres du défunt. Nicole Tavares, présidente de l'ACTI et du Comité d'Éthique du Crématorium, après avoir retracé l'historique et le rôle de ce dernier, créé en 2013, devait, dans son intervention, se réjouir de la conclusion d'un tel projet, attendu par tous. Désormais cet espace permet de poursuivre l'hommage au défunt, en écoutant de la musique ou en projetant un diaporama, en partageant une collation avec la famille et les proches, dans « une ultime communion au sens étymologique du mot. »

Elle rappelait également que l'ACTI, en étroite collaboration avec PFI, avait délibérément attendu quelques mois pour que le quarantième anniversaire de l'association coïncide avec l'inauguration et propose avec Hélène Zwingelstein, socio-anthropologue une conférence sur le thème du repas funéraire animée par cette dernière.

C'est à un voyage d'une heure à travers l'Histoire et différentes contrées de la planète, que celle-ci, conviait l'assemblée. Des traditions de momification et d'exhumations répétées pratiquées chez certains peuples d'Indonésie, à la brandade de morue, plat essentiel du repas mortuaire, au Moyen-Age, dans la région toulousaine, sans oublier la Cène, repas pré-mortuaire, thème central dans la religion catholique, Hélène Zwingelstein captiva pendant une trentaine de minutes un auditoire aussi surpris qu'intéressé par l'étendue des pratiques destinées à commémorer la disparition d'un proche.

A l'issue de cet exposé l'assistance n'avait alors que quelques mètres à parcourir pour rejoindre le nouvel espace flambant neuf où le verre de l'amitié et les petits fours offraient le moment nécessaire pour en apprécier in situ sa configuration et ses fonctionnalités.

Jean-Claude Bodichon, vice-président

Bientôt un nouveau "flyer" pour l'ACTI

Soucieuse de promouvoir ses idées et son existence, de s'adresser à des adhérents potentiels, l'ACTI avait envisagé, dès l'an passé, de réfléchir à la création d'un nouveau dépliant, plus limpide, plus accrocheur. Au sein du Conseil d'Administration, un groupe de travail avait élaboré une première ébauche.

En collaboration avec PFI et le service Communication de la Nouvelle République du Centre-Ouest, la maquette a pu être finalisée et quelques centaines d'exemplaires verront le jour début 2020.

En souhaitant que les participants à l'Assemblée Générale de mars apprécient la nouvelle "vitrine" de l'ACTI qui devrait permettre au plus grand nombre de connaître ses valeurs, ses activités et son utilité.

Jean-Claude Bodichon vice-président

Le business des obsèques

Participation de Nicole Tavarès à l'émission "Dimanche en politique" sur FR3 Centre

Le 3 novembre dernier, en compagnie de Jean Pierre Sueur, sénateur du Loiret, spécialiste dans le domaine funéraire, et Alain Bazot, président national de l'UFC Que Choisir, Nicole Tavarès a participé à l'émission hebdomadaire animée par Franck Leroy.

Une demi-heure consacrée, en cette période de Toussaint au business des obsèques. Un vrai marché aux tarifs très élastiques allant du low-cost aux prix les plus exorbitants. Jean-Pierre Sueur, après un rappel des avancées essentielles qui régissent désormais ce domaine: la libération des marchés votée en 1993 et l'instauration des devis-types en 2010, regrettait que l'obligation pour les opérateurs de les fournir chaque année aux mairies ne soit souvent pas respectée. Tous s'accordaient pour reconnaître que, profitant du désarroi et de la vulnérabilité des familles, trop d'opérateurs entretiennent l'opacité pour les entraîner dans des dépenses superflues comme notamment les soins de conservation. A ce sujet, Nicole Tavarès précisait les besoins moins importants pour une crémation et l'aspect facultatif d'un avis d'obsèques dans la presse. Elle signalait par ailleurs que, malgré les pressions exercées par les hôpitaux, les EHPAD et les maisons de retraite, les familles disposent de six jours pour organiser la cérémonie et que la loi impose à ces derniers trois jours gratuits d'hébergement de la personne défunte. Obligation rarement appliquée faute de chambre mortuaire. Sous certaines conditions, les frais de transports sont à la charge des établissements de santé.

Intervenant sur des coûts injustifiés et l'envolée des prix, Nicole Tavarès s'étonnait des grandes disparités dans le coût de la redevance de crémation: 393€ dans le Nord contre 1.000€ à Ajaccio. Ces données apparaissent sur les tableaux 2018 des statistiques de crémation et figurent dans le Crémation magazine d'octobre 2019, revue de la Fédération française de Crémation, la seule à collecter ces données.

Interrogée sur la place de la crémation dans les pratiques actuelles, elle rappelait qu'avec 193 crématoriums en activité et une trentaine en projet, celle-ci est en constante progression venant confirmer la volonté d'une fraction grandissante de la population de "Laisser la Terre aux vivants" et de participer à la préservation de l'environnement, valeurs essentielles pour l'ACTI et la FFC.

Emboitant le pas à Jean-Pierre Sueur et Alain Bazot, sur les abus en tous genres concernant les contrats-obsèques et la nécessaire aide aux familles dans les formalités d'après-obsèques, Nicole Tavarès abordait la problématique grandissante des familles dépourvues de ressources... et du financement de leurs obsèques. Une question en suspens en guise de conclusion.

Jean-Claude Bodichon, vice-président

Cérémonie du souvenir au Crématorium de Cé à Châteauroux

Le 9 novembre, s'est déroulé au crématorium de Châteauroux une cérémonie du Souvenir. Après une introduction musicale, Clémence Jorry, responsable du crématorium a prononcé quelques mots pour accueillir les familles et les proches des personnes crématisées en 2018. Des petits rondins de bois étaient distribués, sur lesquels chaque famille a inscrit le prénom du défunt. Un premier dépôt a été fait auprès de bougies posées sur des billes de bois. Ponctuée de lecture de poèmes, de nouvelles déposées, d'intermèdes musicaux de grande qualité, clarinette, guitare, chants gospel, la cérémonie sobre et empreinte d'une grande dignité a permis de raviver la mémoire des défunts. Elle s'est terminée en partageant le verre de l'amitié préparé par le crématorium.

Jacqueline Naudet, adhérente de Châteauroux